

**L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre  
L'étrange cas du docteur Jekyll et de Mr Hyde, de Robert Louis Stevenson<sup>1</sup>**

**Gilles Renaud**

**Cour de justice de l'Ontario**

**Le 3 avril 2023**

**Propos introductifs**

D'entrée de jeu, je me dois de passer aux aveux et de reconnaître que les techniques policières s'enseignent fort bien, notamment à Regina au sein de la Gendarmerie royale du Canada et à l'École nationale de police, à Nicolet. Et, de plus, n'étant pas policier, je suis nul doute mal situé pour prétendre prodiguer des leçons à celles qui s'évertuent à défendre nos foyers et nos droits. Toutefois, une carrière de quatre décennies en matière criminelle, dont 28 ans à instruire des procès criminels, m'inspire à vouloir fournir des aperçus aux enquêtrices quant à certains éléments du travail qui incombent aux agentes de la paix et surtout dans le cadre des enquêtes. Qui plus est, je suis d'avis que je suis en mesure d'appuyer les travaux des enquêtrices en relevant une source d'enseignements trop souvent négligée par les formatrices, à savoir le monde de la littérature.

À l'appui de cette affirmation, qu'il me soit permis de citer le professeur John Wigmore, illustre enseignant du droit de la preuve : The lawyer must know human nature. He must deal understandingly with its types and motives. These he cannot all find close around... For this learning he must go to fiction which is the gallery of life's portraits."<sup>2</sup> Pour nos fins, j'ai reformulé cet extrait en ces termes plus contemporains et pertinents: The [police officer] must know human nature. He [or she] must deal understandingly with its types and motives. These he [or she] cannot all find close around... For this learning he [or she] must go to fiction which is the gallery of life's portraits."

---

<sup>1</sup> Voir les deux premiers documents du travail que j'ai signé à ce sujet, à savoir : « [L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de 'L'arrestation d'Arsène Lupin'](#) », Jurisource, 23 mars 2023, et « [L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Sherlock Holmes au moyen de 'L'aventure des cinq pépins d'orange'](#) », Jurisource, le 24 mars 2023.

<sup>2</sup> Voir "A List of One Hundred Legal Novels" (1922), 17 III. L. Rev. 26, page 31.

Mon objectif est donc d'étudier le roman L'étrange cas du docteur Jekyll et de Mr. Hyde de l'illustre écrivain R.L. Stevenson<sup>3</sup> afin de décortiquer les enseignements portant sur les techniques policières qui s'y retrouvent, surtout en rapport aux entrevues des témoins en mettant l'accent sur leur comportement, sujet trop souvent négligé par rapport au comportement lors de leur témoignage au procès.<sup>4</sup>

## **Un survol thématique des techniques policières à la lumière du roman L'étrange cas du docteur Jekyll et de Mr. Hyde**

### **Comportement, la preuve du**

#### **Introduction : les allures à titre de témoignage**

D'emblée, citons cet extrait tiré de la nouvelle « L'arrestation d'Arsène Lupin » de Maurice Leblanc : « ... C'était absurde d'ailleurs, car enfin rien dans les allures de ce monsieur ne permettait qu'on le suspectât. » En d'autres mots, l'enquêtrice doit elle se fier aux allures d'une personne afin de fonder (ou pas) une accusation? Qu'importe votre réponse, devriez-vous la revoir à la lumière de l'extrait qui suit, tiré du chapitre 8 de ce roman? La phrase est la suivante : « La physionomie du domestique confirmait amplement ses paroles ... » Exprimé autrement, au moins cet écrivain croit que le visage d'un individu qui livre son témoignage aux policiers puisse être scruté afin d'y voir si la vérité a été décrite; que l'enquêtrice puisse passer au crible le visage et les paroles d'un quidam et d'en conclure si vérité a été dépeinte.

Si on devait se fier aux apparences, M. Hyde serait condamné sans forme de procès! De fait, relevons ce que M. Enfield a déclaré au sujet de ce dernier :

... Cet homme se nommait Hyde. – Hum, fit M. Utterson. Et quel est son aspect physique ? – Il n'est pas facile à décrire. Il y a dans son extérieur quelque chose de faux ; quelque chose de désagréable, d'absolument odieux. Je n'ai jamais vu personne qui me fût aussi antipathique ; et cependant je sais à peine pourquoi. Il doit être contrefait de quelque part ; il donne tout à fait l'impression d'avoir une difformité ; mais je n'en saurais préciser le siège. Cet homme a un air

<sup>3</sup> Voir mon document de travail portant sur cet auteur : « Plaider – un juge se livre : Les enseignements de R.L. Stevenson dans le cadre du roman Le maître de Ballantrae » – Jurisource.ca – le 14 février 2022.

<sup>4</sup> Voir à ce sujet mes livres qui traitent de ce sujet : La plaidoirie : un juge se livre, Éditions Yvon Blais, Montréal, 2017, aux pages 81-143, L'évaluation du témoignage : un juge se livre, Éditions Yvon Blais, Montréal, 2008, aux pages 99-162, Advocacy : A Lawyer's Playbook, Thomson Carswell, Toronto, 2006, aux pages 35-66 et, enfin, Demeanour Evidence on Trial: A Legal and Literary Criticism, Sandstone Academic Press, Melbourne, Australie, 2008.

extraordinaire, et malgré cela je ne peux réellement indiquer en lui quelque chose qui sorte de la normale. Non, monsieur, j'y renonce ; je suis incapable de le décrire. ... [Soulignement ajouté.]

À ce sujet, il sied de citer les paroles que Shakespeare attribue à certains de ses personnages les plus connus de sa pièce Macbeth<sup>5</sup> :

“Duncan: There's no art To find the mind's construction in the face...” (1-iv-12)  
[Traduction : « Il n'y a pas d'art — pour découvrir sur le visage les dispositions de l'âme ... »]

“Macbeth ... Away, and mock the time with fairest show: False face must hide what the false heart doth know. » (1-vii-92) [Traduction : « ... Allons, et jouons notre monde par la plus sereine apparence. — Un visage faux doit cacher ce que sait un cœur faux. »]

“Malcolm ... Let's not consort with them: To show an unfelt sorrow is an office Which the false man does easy...” (2-iii-135) [Traduction: « Ne les fréquentons pas: Montrer un chagrin non ressenti est un office Que l'homme faux fait facilement. »]

Fort de ces enseignements, il nous semble évident que la littérature appuie la thèse selon laquelle le commun des mortels est apte à évaluer les paroles d'autrui suivant les allures de ses interlocuteurs. Soit, mais l'enquêtrice doit néanmoins faire preuve de retenue, car il s'agit de juger le comportement de personnes qui vous sont des étrangers jusqu'au moment d'entreprendre votre enquête.<sup>6</sup>

---

<sup>5</sup> Voir le document de travail “Investigations 101 – Lessons from Macbeth”, disponible *in* Blue Line, [www.blueline.ca], le 27 mars 2023, une revue dédiée aux questions policières.

<sup>6</sup> J'invite la lectrice à prendre connaissance des [articles suivants](#), que j'ai signés : « Le comportement dans l'appréciation du témoignage : un examen de la jurisprudence (1900-1910) pour guider les avocates d'aujourd'hui » – Jurisource.ca – le 9 mars 2022; « Le comportement dans l'appréciation du témoignage : un examen de la jurisprudence (1850-1899) pour guider les avocates d'aujourd'hui » – Jurisource.ca – le 2 mars 2022; « La preuve du comportement – un examen à la lumière des enseignements de la Cour fédérale » – Jurisource.ca – le 21 février 2022; « La preuve du comportement – un examen à la lumière des enseignements de la Cour canadienne de l'impôt » – Jurisource.ca - le 14 février 2022; « La preuve du comportement: Les enseignements de l'arrêt *Clarke c. Edinburgh and District Tramways Co.* à la lumière du roman Le contrat de mariage de Balzac – la question des « cillements » des témoins » – Jurisource.ca - le 3 février 2022; « La preuve du comportement – les enseignements de la Cour d'appel de l'Ontario du 7 janvier du 7 janvier 2022 à la lumière du roman de Balzac La maison du chat-qui-pelote – la question du témoin 'calme' et du témoin 'agressif' » - Jurisource.ca – le 27 janvier 2022; « La preuve du comportement: ce que Balzac enseigne aux plaideurs

## Les enseignements de la Cour suprême du Canada – un sommaire

*R. c. N.S.*, [2012] 3 R.C.S. 726, contient ces enseignements de la juge en chef McLachlin et des juges Deschamps, Fish et Cromwell :

26 Les changements dans le comportement du témoin peuvent s'avérer fort révélateurs; dans *Police c. Razamjoo*, [2005] D.C.R. 408, un juge de la Nouvelle-Zélande appelé à décider si les témoins pouvaient déposer en portant des burkas a fait remarquer ce qui suit:

[TRADUCTION] ... il existe des cas [...] où le comportement du témoin change radicalement au cours de sa déposition. Le regard qui dit "j'espérais ne pas avoir à répondre à cette question", parfois même un regard de pure haine porté sur l'avocat par un témoin qui a manifestement l'impression d'être pris au piège, peuvent être expressifs. Cela vaut également pour les changements brusques dans l'élocution, l'expression du visage ou le langage corporel. Le témoin qui passe d'une élocution calme au bafouillage nerveux; le témoin qui, au départ, parlait clairement et regardait son interlocuteur droit dans les yeux et qui commence à hésiter et à regarder ses pieds; le témoin qui, à un moment donné, devient nerveux et commence à transpirer, voilà autant d'exemples de situations où, malgré les obstacles culturels et linguistiques, le témoin transmet, du moins en partie par l'expression de son visage, un message concernant sa crédibilité. [par. 78] [Nous avons souligné.]

## Les enseignements du juge-en-chef Bowman

De plus, relevons la sagesse du juge Bowman :

[13] Je pense qu'il est important que les juges ne soient pas trop prompts à tirer des conclusions relatives à la crédibilité. J'ai dit ce qui suit dans la décision *1084767 Ontario Inc. (Celluland) c. Canada*, [2002] A.C.I. n° 227 (QL) :

8 La preuve de chacun des deux témoins est radicalement opposée à celle de l'autre. J'ai pris le jugement en délibéré puisque je ne crois pas approprié de tirer à la légère des conclusions relatives à la crédibilité ou, de façon générale, de rendre ces conclusions oralement à l'audience. Le pouvoir et l'obligation d'établir des conclusions relatives à la crédibilité sont l'une des plus lourdes responsabilités d'un juge de première instance. Le juge doit exercer cette responsabilité avec soin et après mûre réflexion puisqu'une conclusion défavorable de la crédibilité suppose que l'une des parties ment sous la foi du serment. Vouloir mettre un terme rapidement à une affaire ne peut être une excuse justifiant le mauvais usage de ce pouvoir. La

---

à la lumière du roman Eugenie Grandet – la question du voile, du visage et de la voix » Jurisource.ca, 24 janvier 2022; « La plaidoirie et l'examen es grands principes visant l'appréciation du comportement du témoin », Jurisource.ca, le 5 avril 2016.

responsabilité qui repose sur le juge d'un procès qui doit tirer des conclusions relatives à la crédibilité doit être particulièrement rigoureuse si l'on considère que l'on ne peut pratiquement pas en appeler de telles conclusions.

...

14 J'estime toujours qu'à titre de juges nous avons envers les personnes qui comparaissent devant nous le devoir de faire preuve de prudence et de prendre le temps nécessaire pour bien réfléchir lorsqu'il s'agit de tirer des conclusions au sujet de la crédibilité. Selon les études que j'ai consultées, les juges ne réussissent pas mieux que les autres à parvenir à une conclusion exacte sur la crédibilité. Nous n'avons pas le monopole de la perspicacité et de l'acuité et ne sommes pas supérieurs à d'autres personnes, comme les psychologues, les psychiatres ou les profanes, qui ont été testés. Étant donné que nous devons, dans le cadre de notre travail, arriver à des conclusions au sujet de la crédibilité, nous devons au moins nous acquitter de cette tâche avec une certaine humilité et en étant conscients de notre propre faillibilité. Je sais que les tribunaux d'appel disent qu'ils doivent faire preuve de retenue à l'égard des conclusions de fait des juges de première instance parce que ces derniers ont eu l'occasion d'observer le comportement des témoins au moment de leur témoignage. Eh bien, j'ai pour ma part vu des menteurs accomplis me regarder droit dans les yeux et me raconter les mensonges les plus flagrants de façon confiante, directe et franche; par contre, il y a des témoins honnêtes qui évitent de regarder le juge dans les yeux, qui bégayent, qui hésitent en parlant, qui se contredisent et qui finissent par présenter un témoignage qui est un fouillis total. Certains juges semblent quand même croire qu'ils peuvent instantanément faire la distinction entre ce qui est vrai et ce qui est faux et prononcer sur-le-champ un jugement fondé sur la crédibilité. La réalité est tout simplement que les juges, lorsqu'ils entendent des témoignages contradictoires, n'ont probablement, au mieux, qu'une chance sur deux de tirer la bonne conclusion quant à la crédibilité, et que leurs chances de le faire diminuent probablement s'ils fondent leur conclusion sur une simple réaction viscérale à un témoin. De plus, si une conclusion défavorable au sujet de la crédibilité est tirée, il faut absolument exposer les motifs à l'appui de la conclusion. [Soulignement ajouté.]

### **Le comportement – la difficulté que l'enquêtrice ne connaît pas la personne qu'elle interroge**

D'entrée de jeu, relevons cet extrait du chapitre premier, « Histoire de la porte » : « M. Utterson le notaire était un homme d'une mine renfrognée, qui ne s'éclairait jamais d'un sourire ; il était d'une conversation froide, chiche et embarrassée ; peu porté au sentiment ... » L'enquêtrice qui reçoit en interview cet individu, ou qui étudie un enregistrement où il est à discuter de la question qui occupe l'enquêtrice, ne connaît pas les habitudes d'autrui. Comment savoir, alors, si le fait de ne pas sourire est un trait ou bien le résultat conséquent d'une situation triste, voire tragique? J'ai déniché une deuxième traduction de ce roman qui se lit ainsi, à ce sujet : « Mr. Utterson, notaire, avait un air rébarbatif que

n'éclairait jamais le moindre sourire ... Ses sentiments étaient lents à s'extérioriser ... triste, il savait néanmoins se rendre sympathique. »

De plus, l'auteur s'empresse de nous confier que « Dans les réunions amicales, et quand le vin était à son goût, quelque chose d'éminemment bienveillant jaillissait de son regard ; quelque chose qui à la vérité ne se faisait jamais jour en paroles, mais qui s'exprimait non seulement par ce muet symbole de la physionomie d'après-dîner, mais plus fréquemment et avec plus de force par les actes de sa vie. » Nous avons souligné. Cette citation exprime bien la question que doit se poser l'enquêtrice, à savoir : le regard que vous êtes à scruter, est-ce l'expression sincère du fond de sa pensée ou s'agit-il d'une personne qui ne donne pas libre cours à ses sentiments? Ainsi, vous pourriez vous tromper quant à la nature sincère des sentiments qu'il laisse voir et qui plus est, mal interpréter si le peu de sentiment qui se dégage lors de l'entretien témoigne de peu de fiabilité, car il ne semble pas troublé par le décès, l'accident, que sais-je ou, plutôt, qu'il a tellement souffert lors de sa vie qu'il semble croire que le malheur l'entoure?

Laissant de côté tout ce que nous avons revu ensemble, qu'il me soit permis de relever que certains éléments de comportement ne sont pas susceptibles d'être définis de façon objective. Ainsi, voici l'exemple que nous offre Stevenson :

... il fut introduit directement dans la salle à manger où le Dr Lanyon, qui dînait seul, en était aux liqueurs. C'était un gentleman cordial, plein de, santé, actif, rubicond, avec une mèche de cheveux prématurément blanchie et des allures exubérantes et décidées...

J'ose croire que je possède un vocabulaire adéquat, mais j'ai peine à savoir ce que l'auteur cherchait à dire au moyen des mots « allures exubérantes et décidées ».

Au demeurant, l'enquêtrice doit faire preuve de retenue au stade de l'analyse du comportement d'autrui pour cette raison : vous juges des étrangers et souvent, des étrangers qui ont été témoins de tragédies.

### **Le comportement – les éléments que l'enquêtrice doit évaluer**

Pour nos fins, on doit tenir pour acquis que vous possédez un enregistrement du témoin qui discute de la question en litige ou que vous avez enregistré l'interview avec le témoin afin que vous puissiez étudier à votre aise les paroles et le langage gestuel du témoin. Ainsi, le notaire Utterson, selon l'auteur, a dit « ... d'une voix légèrement changée ... » ce qui suit. Est-ce que ce changement de ton vous porte à juger qu'il trahit de l'anxiété au point où vous êtes fondée de ne pas accorder de crédit aux paroles? Ou s'agit-il d'une angoisse qui s'explique du fait que la personne se trouve au poste de police, un lieu qui suscite souvent de l'angoisse?

Donc, il s'agit pour l'enquêtrice d'évaluer à juste titre ces éléments, en exerçant la retenue que nous avons expliquée plus tôt.

### **Air – ce que l'enquêtrice peut déduire de l'air du témoin**

Retenons cet exemple du premier chapitre : « D'évidence il était tenté de se rebiffer, mais nous avons tous un air qui promettait du vilain, et il finit par céder. » Puis, le second chapitre, « En quête de Mr Hyde », contient cet exemple : « ... puis, comme s'il prenait une brusque résolution, il releva la tête d'un air de défi ; et tous deux restèrent quelques secondes à se dévisager fixement... » Et, de plus, cet exemple du second : « Il me semble que votre maître met beaucoup de confiance en ce jeune homme, Poole, reprit l'autre d'un air pensif. »

Enfin, voir ces extraits, que l'on retrouve au deuxième chapitre : « Oui, oui, entendu, c'est un brave garçon... inutile de prendre cet air sévère... », « Le vieux gentleman, d'un air tout à fait surpris et un peu offensé, fit un pas en arrière ... », « À peine eut-il jeté les yeux sur elle, et entendu raconter l'événement, qu'il prit un air solennel ... » et « Le notaire l'écoutait d'un air soucieux : l'attitude fiévreuse de son ami lui déplaisait... »

### **Apparence du témoin**

Relevons cet extrait fort révélateur :

... Là, du moins, on ne refusa pas de le recevoir ; mais lorsqu'il entra, il fut frappé du changement qui s'était produit dans l'apparence du docteur. Celui-ci avait son arrêt de mort inscrit en toutes lettres sur son visage. Cet homme au teint florissant était devenu blême, ses chairs s'étaient flétries ; il était visiblement plus chauve et plus vieux ; mais ce qui retint l'attention du notaire plus encore que ces témoignages d'une prompte déchéance physique, ce fut une altération du regard et de la manière d'être qui semblait révéler une âme en proie à quelque terreur profonde... [J'ai souligné.]

### **Attitude du témoin**

Reprenons la citation ci-dessus : « Le notaire l'écoutait d'un air soucieux : l'attitude fiévreuse de son ami lui déplaisait... » Plus loin, R.L. Stevenson a écrit : « Et maintenant un dernier mot : c'est Hyde qui vous a dicté les termes de votre testament ayant trait à votre disparition possible ? Un accès de faiblesse parut envahir le docteur : il serra les dents et fit un signe affirmatif... » D'emblée, un signe affirmatif de la tête est un mouvement reconnu par autrui, mais peut-on en dire autant du fait de serrer les dents?

### **Bomber le torse – le témoin agit-il ainsi?**

Voici ce que l'auteur a écrit : « Il aurait volontiers continué à bomber le torse si ... »

### **Contenance -**

« Et, sans quitter sa contenance grave, il expédia son ... »

### **Crisper, la personne qui démontre le fait de se**

Stevenson a écrit : « ... je voyais le morticole se crisper et pâlir d'une envie de le tuer... »

### **Dents, serrer les deux**

R.L. Stevenson a écrit au chapitre second: « Et maintenant un dernier mot : c'est Hyde qui vous a dicté les termes de votre testament ayant trait à votre disparition possible ? Un accès de faiblesse parut envahir le docteur : il serra les dents et fit un signe affirmatif... » D'emblée, un signe affirmatif de la tête est un mouvement reconnu par autrui, mais peut-on en dire autant du fait de serrer les dents?

### **Face, cachée par les mains**

« Et il resta un moment la face cachée entre ses mains... »

### **Face, et les éléments de rougeur ou de pâleur**

« Eh bien, je vous le redis encore, continua le notaire. J'ai appris quelque chose concernant le jeune Hyde. La face épanouie du Dr Jekyll se décolora jusqu'aux lèvres, et ses yeux s'assombrirent. Il déclara : – Je ne désire pas en entendre davantage... »

### **Front – désignant l'émoi**

Le second chapitre nous livre cet exemple : « Puis avec lenteur il se mit à remonter la rue, s'arrêtant quasi à chaque pas et portant la main à son front, comme s'il était en proie à une vive préoccupation d'esprit... »

### **Langue – communiquer sans parler**

Ainsi, le roman contient cet exemple : « ... M. Utterson émit un clappement de langue désapprobateur... »

### **Lèvres -**

« Eh bien, je vous le redis encore, continua le notaire. J'ai appris quelque chose concernant le jeune Hyde. La face épanouie du Dr Jekyll se décolora jusqu'aux lèvres, et ses yeux s'assombrirent. Il déclara : – Je ne désire pas en entendre davantage... »

### **Mine**

« ... Des trois fenêtres, celle du milieu était à demi ouverte, et installé derrière, prenant l'air avec une mine d'une désolation infinie, tel un prisonnier sans espoir, le Dr Jekyll apparut à Utterson... »

### **Pâleur, la personne qui démontre le fait de**

Stevenson nous fait entendre par le narrateur : « ... je voyais le morticole se crispier et pâlir d'une envie de le tuer... » Plus loin, au chapitre deux, il s'agit de cette phrase : « Eh bien, je vous le redis encore, continua le notaire. J'ai appris quelque chose concernant le jeune Hyde. La face épanouie du Dr Jekyll se décolora jusqu'aux lèvres, et ses yeux s'assombrirent. »

### **Regard – les types de**

Nous lisons au premier chapitre que monsieur Hyde a « ... lancé un regard si vilain que je me suis mis à suer comme si j'avais couru un marathon. » Chose à retenir, il a agi ainsi bien que « parfaitement imperturbable », constat qui démontre amplement que les sentiments qui sont visibles au moyen du gestuel d'une personne qui vous est inconnue sont loin d'être faciles à interpréter.

### **Rougir**

« Voilà une nouvelle leçon qui m'apprendra à me taire. Je rougis d'avoir eu la langue si longue... » Cet exemple illustre bien que la personne qui s'exprime a agi sous l'emprise d'une émotion forte. Le second exemple que je vous offre se situe au chapitre 2 : « En quête de Mr Hyde : ... je le vois et l'ai vu diantrement peu depuis lors. De pareilles billevesées scientifiques, ajouta le docteur, devenu soudain rouge pourpre, auraient suffi à brouiller Damon et Pythias... »

### **Soupir –**

« ... M. Utterson poussa un profond soupir, mais s'abstint de tout commentaire ... » De fait, son soupir est un commentaire. Le défi pour l'enquêtrice est de pouvoir « enregistrer » le fait d'un soupir si l'entrevue n'est pas captée au moyen d'une caméra ou un autre outil électronique. Plus loin, R. L. Stevenson a écrit : « C'est précisément ce que j'allais me hasarder à vous proposer, répliqua le docteur avec un sourire. Mais il n'avait pas achevé sa phrase, que le sourire s'éteignit sur son visage et fit place à une expression de terreur et de désespoir si affreuse qu'elle glaça jusqu'aux moelles les deux gentlemen d'en bas. Ils ne l'aperçurent d'ailleurs que dans un éclair, car la fenêtre se referma instantanément ... »

Pour l'enquêtrice, la question demeure celle-ci : peut-on se fier à des sourires qui se transforment dans le temps « d'un éclair »?

### **Sourcils – froncer les**

Le chapitre 2, « En quête de Mr Hyde », nous livre cet exemple : « Là, il ouvrit son coffre-fort, retira du compartiment le plus secret un dossier portant sur sa chemise la mention : 'Testament du docteur Jekyll', et se mit à son bureau, les sourcils froncés, pour en étudier le contenu... »

### **Tête, hochement de la**

« À peine entré dans la cellule, il hochait la tête affirmativement. – Oui, dit-il, je le reconnais... » Et, de plus, « Mais M. Enfield se contenta de hocher très gravement la tête, et se remit à marcher en silence. »

### **Ton – l'importance du**

L'étrange cas du docteur Jekyll et de Mr. Hyde nous offre cet exemple au chapitre premier : « ... Je pris la liberté de faire observer à notre citoyen que tout son procédé me paraissait peu vraisemblable, et que, dans la vie réelle, on ne pénètre pas à quatre heures du matin par une porte de cave pour en ressortir avec un chèque d'autrui valant près de cent livres. Mais d'un ton tout à fait dégagé et railleur, il me répondit ... » [J'ai souligné.]

### **Visage -**

« En quête de Mr Hyde », c'est-à-dire le second chapitre, nous livre cet exemple : « Dieu me pardonne, cet homme n'a pour ainsi dire pas l'air d'être un civilisé ... si jamais j'ai lu sur un visage la griffe de Satan, c'est bien sûr celui de votre nouvel ami ! » Pour l'enquêtrice, il s'agit de savoir qu'elle importance peut-on accorder à des impressions si peu scientifiques! Ce chapitre nous offre aussi cette phrase sans équivoques, mais sans éléments objectifs : « Elle avait un visage méchant, masqué d'hypocrisie ; mais elle se tenait à merveille... » De toute façon, l'auteur ajoute que lorsqu'elle a compris que son locataire avait affaires aux policiers, « ... Un éclair de hideuse joie illumina le visage de la femme... » On peut se fier à ce type d'observation!

Relevons aussi ce qui suit : « ... Il était actif, sortait beaucoup, se portait bien ; son visage semblait épanoui et illuminé par l'intime conscience de son utilité sociale. »

### **Voix**

« Bien, monsieur dit Poole, avec dans la voix une sorte d'accent de triomphe... »

### **Yeux, le fait de briller ou de faire voir de l'effroi**

Voici un exemple très répandu : « ... commissaire, est-il possible ? Et tout aussitôt ses yeux brillèrent d'ambition professionnelle. Il reprit : – Ceci va faire un bruit énorme. Et peut-être pouvez-vous m'aider à retrouver le coupable... » Tiré du second chapitre, cet extrait dessine la silhouette d'un constat que nous croyons suffisamment objectif pour que l'enquêtrice puisse s'y fier. Plus loin, on lit : « Tous deux étaient pâles, et leurs yeux reflétaient un effroi identique. »

### **Le comportement et les émotions**

« En quête de Mr Hyde », le second chapitre, nous renseigne à ce chapitre : « – Et maintenant, fit l'autre, répondez-moi : d'où me connaissez-vous ? – On m'a fait votre portrait. – Qui cela ? – Nous avons des amis communs, répondit M. Utterson. – Des amis communs, répéta M. Hyde, d'une voix rauque. Citez-en. – Jekyll, par exemple, dit le notaire. – Jamais il ne vous a parlé de moi ! s'écria M. Hyde, dans un accès de colère. Je ne vous croyais pas capable de mentir... » Un peu plus loin, il s'agit d'un « ricanement sauvage ».

### **Cacher ses sentiments véritables – mettre le panache**

Relevons ce passage pertinent : « ... J'ai rarement vu un cercle de visages respirant une telle haine. Au centre du cercle, l'homme leur opposait une sorte de flegme plus ou moins ricaneur, non exempt de frayeur à mon avis, mais il y mettait le panache ... » Le soulignement que j'ai ajouté cherche à bien faire valoir qu'il s'agit d'une opinion et que vous, à titre d'enquêtrice, seriez fort mieux située pour juger du bien-fondé de ce jugement. De plus, lorsqu'on dit « plus ou moins », on devine, n'est-ce pas? De fait, il est toujours possible qu'une personne que vous êtes à interroger aille tout faire pour montrer une bonne contenance.

### **« Donnez le change » - le rôle du théâtre au niveau de l'évaluation du comportement**

Ayant discuté de la possibilité qu'un témoin en puissance puisse chercher à cacher ses pensées, au moyen de son apparence et de son allure, il sera utile de poursuivre notre analyse en scrutant la question du quidam qui « fait du théâtre » lors de votre discussion. Voici l'exemple que nous offre R. L. Stevenson, que l'on trouve au chapitre 2 :

À la vue de M. Utterson, il se leva d'un bond et s'avança au-devant de lui, les deux mains tendues. Cette affabilité, qui était dans les habitudes du personnage, avait l'air un peu théâtrale ; mais elle procédait de sentiments réels. ...

Encore une fois, l'enquêtrice est mal située pour évaluer à juste titre si les gestes d'autrui sont conséquents à sa personnalité de tous les jours ou s'il s'agit d'un geste de propos délibéré.

Par souci de commodité, ajoutons cet exemple :

#### Chapitre 2 En quête de Mr Hyde

... si vous aviez vu alors, installé de l'autre côté du feu, ce quinquagénaire robuste et bien bâti, dont le visage serein offrait, avec peut-être un rien de dissimulation, tous les signes de l'intelligence et de la bonté, vous auriez compris à sa seule attitude qu'il professait envers M. Utterson une sincère et chaude sympathie... [Nous avons souligné.]

### **Des éléments du comportement du témoin qui soulèvent rarement de la controverse**

Ayant consacré plusieurs pages de ce document afin de mettre en relief que la preuve du comportement contient plusieurs éléments de controverse, il sied de souligner que certains éléments du comportement de madame tout le monde sont peu controversés. C'est-à-dire que la plupart de nous acceptent sans hésiter que ces indices soient fiables et qu'on s'y fie dans nos décisions quotidiennes. Un premier exemple suit : « M. Utterson fit de nouveau quelques pas en silence et visiblement sous le poids d'une préoccupation... » J'ose croire que plusieurs d'entre vous n'hésiteraient pas à conclure qu'un tiers semble bien débattre une question dans son for intérieur sur la base de ces apparences.

### Êtes-vous une observatrice attentive?

Je fais ainsi un lieu avec le passage qui suit du second chapitre : « Un observateur attentif eût pu discerner que l'on goûtait peu ce sujet ; mais le docteur affecta de le prendre sur un ton dégagé... »

### Comportement – en guise de conclusion

D'ores et déjà, mes recherches et mes écrits tendent à ravaler l'importance que d'aucuns aimeraient que cette preuve revête au sein du droit criminel. Plusieurs des exemples que j'ai cités témoignent avec verve, selon moi, des dangers que j'associe à la preuve du comportement. En guise de conclusion, qu'il me soit permis de relever un dernier exemple qui fait état du manque de rigueur à ce sujet :

#### En quête de Mr Hyde

... le plus vieux salua l'autre, et l'aborda avec la plus exquise politesse. L'objet de sa requête ne devait pas avoir une grande importance ; d'après son geste, à un moment, on eût dit qu'il se bornait à demander son chemin ; mais tandis qu'il parlait, la lune éclaira son visage, et la fille prit plaisir à le considérer, tant il respirait une aménité de caractère naïve et désuète, relevée toutefois d'une certaine hauteur, provenant, eût-on dit, d'une légitime fierté. Puis elle accorda un regard à l'autre, et eut l'étonnement de reconnaître en lui un certain M. Hyde, qui avait une fois rendu visite à son maître et pour qui elle avait conçu de l'antipathie... [Soulignement ajouté.]

Quant à moi, les mots soulignés font état de la nature incertaine et vague de ce type de preuve, trop subjective pour donner lieu à des jugements concrets et pondérés.<sup>7</sup>

---

<sup>7</sup> Voir le non moins illustre exemple ce que je désigne comme le danger de la preuve du comportement suivant les caprices des écrivains :

... Vous pensez bien que je ne crois pas à ces rumeurs. Et puis, je ne puis y croire lorsque je vous vois. Le vice s'inscrit lui-même sur la figure d'un homme. Il ne peut être caché. On parle quelquefois de vices secrets; il n'y a pas de vices secrets. Si un homme corrompu a un vice, il se montre de lui-même dans les lignes de sa bouche, l'abaissement de ses paupières, ou même dans la forme de ses mains ... Mais vous, Dorian, avec votre visage pur, éclatant, innocent ... je ne puis rien croire contre vous...

## **Discernement lors de l'enquête, faire preuve de : le jeu de la nature humaine**

### **Le témoin est-il plus disposé à secourir qu'à condamner?**

Cette phrase se trouve au premier paragraphe du chapitre premier du roman L'étrange cas du docteur Jekyll et de Mr. Hyde et il y a fort à parier que Stevenson cherchait à alerter ses lectrices que les faits qu'allaient livrer Me Utterson devaient être évalués selon qu'il était disposé soit à secourir ses pairs, soit à les condamner. Vous, à titre d'enquêtrices, vous ne pouvez vous soustraire de cette obligation et vous devez répondre à cette première question, car selon votre choix, vos conclusions risquent d'être non indiquées.

Bref, la nature humaine en est ainsi et nul ne saurait ignorer cet élément primordial du cheminement de vos pensées.

### **La nuit porte conseil – attendez d'avoir murement réfléchi avant d'entreprendre un pas décisif**

« ... On a remis la lettre de la main à la main. – Puis-je garder ce papier jusqu'à demain ? demanda Utterson. La nuit porte conseil. – Je vous laisse entièrement juge de ma conduite, repartit l'autre. J'ai perdu toute confiance en moi. – Eh bien, je réfléchirai, conclut le notaire... » Voir le deuxième chapitre.

### **Les émotions du témoin**

Stevenson décrit un médecin comme étant « ... pas plus émotif qu'une cornemuse... » Si tel est le cas, et qu'on le sait au moment de l'entrevue, certaines conclusions peuvent en découler. Le hic, comment le savoir au début de l'enquête? Dans le cas précis, toutefois, il était « aussi enragé que nous » en apprenant que Hyde avait piétiné une fillette!

Par souci de commodité, relevons le passage qui suit ce qui fait état du fait que le commun des mortels peut chercher à donner le change lors d'une enquête, surtout au niveau des émotions. Ainsi, le roman contient ce passage : « ... J'ai rarement vu un cercle de visages respirant une telle haine. Au centre du cercle, l'homme leur opposait une sorte de flegme plus ou moins ricaneur, non exempt de frayeur à mon avis, mais il y mettait le panache ... » Le soulignement que j'ai ajouté cherche à bien faire valoir qu'il s'agit d'une opinion et que vous, à titre d'enquêtrice, seriez fort mieux située pour juger du bien-fondé de ce jugement si vous étiez en possession d'un enregistrement de la scène.

### **Le commun des mortels, dont les personnes non coupables peuvent être mal à l'aise auprès des policières**

Cette vérité de La Palice est exprimée au chapitre intitulé « En quête de Mr Hyde » : « ... et lorsqu'il jetait les yeux sur son compagnon de voiture [un policier], il se sentait effleuré par cette terreur de la justice et de ses représentants, qui vient assaillir parfois jusqu'aux plus honnêtes... »

### **Preuve circonstancielle – il faut faire « preuve » de jugement, car on lui prête peu d'importance somme toute**

L'enquêtrice qui fait l'examen des grands arrêts portant sur cette preuve se rend compte du fait que les tribunaux hésitent à lui accorder une valeur probante, étant d'avis qu'il est dangereux de raisonner d'un élément circonstanciel à une conclusion bien étoffée. Souvent, on conclut que la conclusion portant vers une condamnation est non indiquée. En guise d'exemple d'une conclusion plus nuancée et plus susceptible d'être bien raisonnée, relevons ce qui suit, tiré du second chapitre :

... À cette heure cependant, l'aspect des pièces révélait aussitôt qu'on venait d'y fourrager depuis peu et en toute hâte : des vêtements, les poches retournées, jonchaient le parquet ; des tiroirs à serrure restaient béants ; et la cheminée contenait un amas de cendres grisâtres, comme si on y avait brûlé une grande quantité de papiers. ...

### **Interviewer les témoins en puissance (et qui sait, les futurs inculpés?) – éléments du succès!**

#### **Introduction**

R.L. Stevenson nous fait comprendre qu'un de ses personnages a pour philosophie de ne pas questionner autrui. Ainsi :

« ... Je répugne beaucoup à poser des questions ; c'est là un genre qui rappelle trop le jour du Jugement. On lance une question, et c'est comme si on lançait une pierre. On est tranquillement assis au haut d'une montagne ; et la pierre déroule, qui en entraîne d'autres ; et pour finir, un sympathique vieillard (le dernier auquel on aurait pensé) reçoit l'avalanche sur le crâne au beau milieu de son jardin privé, et ses parents n'ont plus qu'à changer de nom. Non, monsieur, je m'en suis fait une règle : plus une histoire sent le louche, moins je m'informe.

Pour vous, il s'agit d'un non-sens – vous devez poser des questions, évidemment!

#### **Interviewer les témoins – sont-ils au stade de l'alarme ou plutôt placide?**

R. L. Stevenson illustre bien le dilemme qui confronte l'enquêtrice, à savoir, doit-on questionner le témoin le plus tôt possible ou doit-on attendre que les émotions se soient résorbées, si cela est même possible? « De son côté, à mesure que le temps passait, M. Utterson se remettait peu à peu de sa chaude alarme, et retrouvait sa placidité d'esprit. »

### **Interviewer les témoins – sont-ils expansifs, timides, timorés, etc.?**

L'enquêtrice doit s'évertuer à juger du type de témoin au niveau de sa façon de s'exprimer, et non seulement au niveau de son intelligence, vocabulaire, et ainsi de suite, mais au niveau de sa personnalité. De fait, une personne gênée va peut-être éviter de faire appel à tout son vocabulaire, qui est riche au niveau objectif, en raison de son manque de confiance lorsqu'appelée à parler à des étrangères, comme vous. Relevons cet extrait du premier chapitre : « ... avec ses meilleurs amis il n'était pas expansif ... » Donc, il le sera encore moins au poste de police.

### **La question épineuse de la mémoire -**

Le chapitre deux du roman nous offre cette phrase :

... « Et le notaire s'en retourna chez lui, le cœur tout serré. « Ce pauvre Harry Jekyll, songeait-il, j'ai bien peur qu'il ne se soit mis dans de mauvais draps ! Il a eu une jeunesse un peu orageuse ; cela ne date pas d'hier, il est vrai ; mais la justice de Dieu ne connaît ni règle ni limites. Hé oui, ce doit être cela: le revenant d'un vieux péché, le cancer d'une honte secrète, le châtement qui vient, *pede claudo*, des années après que la faute est sortie de la mémoire et que l'amour-propre s'en est absous. » [Nous avons souligné.] [*Pede claudo* veut dire que le châtement peut tarder à être octroyé, mais il le sera éventuellement]

Plus loin, on lit que le témoin fouillait « tous les recoins de sa mémoire... » ce qui en dit long sur la possibilité que nos mémoires puissent nous trahir...

### **Prendre Dieu à titre de témoin**

« ... oui je prends Dieu à témoin que je ne le reverrai de ma vie. Je vous donne ma parole d'honneur que tout est fini dans ce monde entre lui et moi... » Ce genre de déclaration foisonne dans les romans de tout genre, dont celui-ci. C'est à l'enquêtrice d'en juger dans le cadre de son examen.

### **Silence, afin de gagner le haut de main**

L'exemple que nous offre L'étrange cas du docteur Jekyll et de Mr Hyde suit : « Il y eut un silence, au cours duquel M. Utterson lutta contre lui-même... » Je suis d'avis qu'il est souvent utile de laisser une personne, qui a de quoi taire, faire face à une personne qui se tait! Cela étant dit, la nouvelle d'Edgar Allan Poe, « Le cœur révélateur », dans laquelle le meurtrier a caché le corps de sa victime sous les planches sous sa chaise, est incapable d'être à l'aise avec les policiers qui lui posent des questions anodines, convaincus qu'il n'a rien à voir avec la disparition de la victime. Eux ne font que parler que de la pluie et du beau temps et leur conversation sans fin fait de sorte qu'il entend de plus en plus ce qu'il perçoit comme les battements de cœur du défunt. L'entretien s'éternise tout comme le bruit du cœur qui s'intensifie et, au demeurant, le coupable avoue son geste criminel, a la grande surprise des enquêteurs qui n'ont vu que du feu au sujet de son manège.

### **Vérification des renseignements obtenus - en guise d'exemple**

« Si vous avez été inexact en quelque détail, vous ferez mieux de le rectifier ... j'ai été d'une exactitude pédantesque, comme vous dites... » Ainsi, on lit le type de question qu'il sied de poser et le type de réponse que l'enquêtrice souhaite obtenir.

### **Professionnalisme au niveau du travail de l'enquêtrice**

Nul doute que votre réussite à titre d'enquêtrice est tributaire de votre désir de travailler très fort. Ainsi, L'étrange cas du docteur Jekyll et de Mr. Hyde vous fait cette leçon :

Telle fut la somme de renseignements que le notaire remporta avec lui dans son grand lit obscur où il resta à se retourner sans répit jusque bien avant dans la nuit. Ce ne fut guère une nuit de repos pour son esprit qui travaillait, perdu en pleines ténèbres et assiégé de questions. Six heures sonnèrent au clocher de l'église qui se trouvait si commodément proche du logis de M. Utterson, et il creusait toujours le problème...

### **En guise de conclusion**

J'encourage les enquêtrices à lire des romans, surtout lors des procès interminables et qu'on a rendus une ordonnance vous interdisant de suivre les débats au sein de la salle d'audience.